



11^e Rallye Régional du Morbihan

Communiqué de l'organisateur n°1

Annexe 3



Modification du règlement particulier

PROGRAMME – HORAIRES

Départ de la 2^e étape : 8h45

Publication des documents officiels (admis au départ, heures et ordres de départ, résultats..) en affichage dématérialisée sur le site www.chronouest.fr

ARTICLE 1.1P Officiels

Ajout Chronométreur :

- ✓ Patrick CHARON licence n°42548

Commissaires techniques :

- ✓ Absent excusé, Bernard PENILLA remplacé par Yohan BARBAUD licence n°149794
- ✓ Absent excusé, Patrick GUILLEUX remplacé par Alain LOYENS, stagiaire licence n°328898

5.2P Publicité

Voir plan de pub dans votre pochette

Dérogations accordées par la FFSA :

Yohan BARBAUD licence n°149794 est autorisé à contrôler les VHC

Augmentation du nombre d'engagés modernes, portée à 95 autos maximum.

Sous réserve de validation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de la 1^e réunion

Le Comité d'Organisation